

Activité n°3 : Construire une carte mentale pour classer des documents selon les axes proposés puis réaliser une rédaction selon la méthode AEI : argumentation, explication, illustration ou une présentation orale.

Objectif : comprendre et constater une accélération de l'acquisition des droits des femmes dans la société, rupture avec l'existant ou continuité de certaines situations.

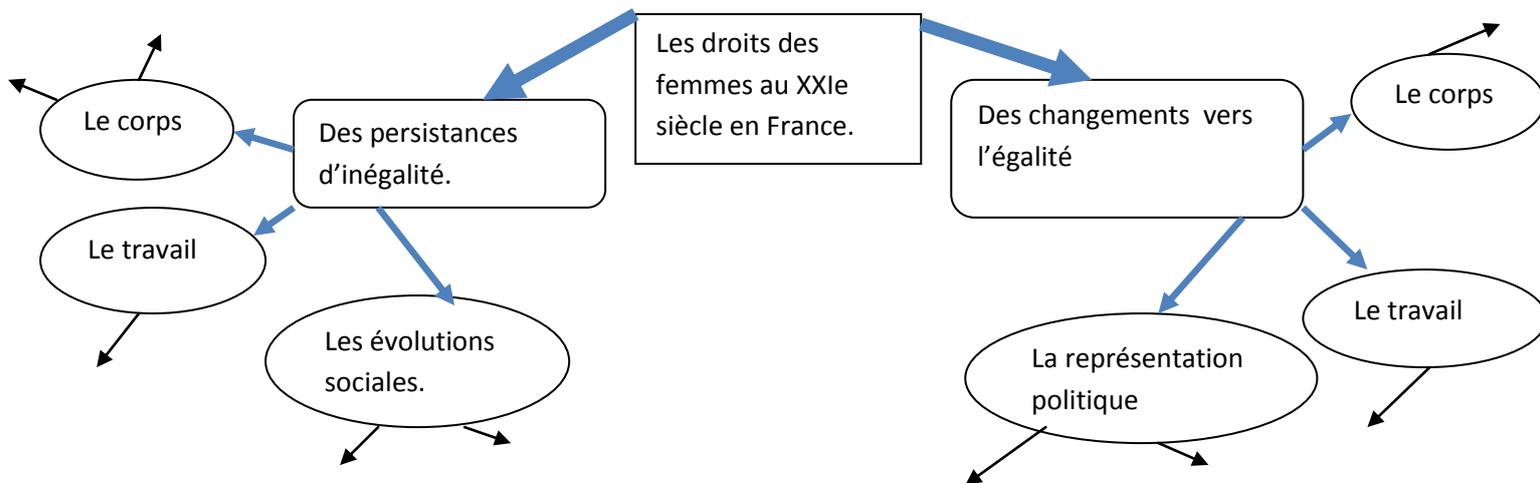
Questionnement : Quelle place et quels droits pour les femmes dans la société d'aujourd'hui ?

Préparation : l'enseignant prévoit un document par élève selon l'effectif de sa classe.

Démarche pédagogique :

Etape 1 :

1-les deux axes sont donnés par le professeur en introduction, ils se déclinent selon trois idées.



2-Le professeur distribue à chaque élève un document. Il laisse quelques minutes à chacun pour en prendre connaissance.

3-Les élèves, individuellement, prennent la parole pour présenter leur document et justifier le choix de placement sur la carte mentale.

Etape 2 :

4-Lorsque l'ensemble est complété, un travail de rédaction peut reprendre la totalité de la production. Le plan est induit par la carte mentale et les élèves y trouvent les arguments puis les explications et enfin les illustrations par des exemples.

Remarques :

La première étape de ce travail peut être réalisée selon la situation :

- sous forme papier sur un mur de la classe (prévoir ce qui est nécessaire pour afficher), il est alors nécessaire de photocopier les documents,
- sous forme numérique avec différents logiciels qui permettent de déposer des documents : Genial.ly, Prezi, Mural ...

La deuxième étape peut être une rédaction ou faire l'objet d'une présentation orale dans le cadre de l'entraînement à la prise de parole. Il est possible aussi de réaliser un débat.